



L'info de Sophie

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve en ce début d'année scolaire. Vous trouverez dans ce nouveau numéro d'Inforam les informations habituelles, ainsi que les photos des dernières animations.

Au fil des pages vous trouverez des informations législatives et éducatives. Avec la rentrée, les maladies éruptives font leur grand retour. Un petit point sur les conduites à tenir vous est présenté dans l'info santé.

En fin de journal retrouvez les plannings des animations à venir **n'hésitez pas à vous y inscrire**. J'attire votre attention sur les nouveaux points rencontres qui vous sont proposés. Avec la rentrée qui va approcher et son lot de nouveaux contrats n'oubliez pas de me communiquer vos disponibilités actuelles et pour les mois à venir. (cf questionnaire ci-joint).

Rue des fontaines, BP 70033,
80290 Poix de Picardie,
03-22-34-10-20,
ram@ccsoa.fr



L'info santé

Les maladies infantiles éruptives

Pas facile d'être un enfant! Aux otites, bronchites succèdent parfois des maladies infantiles....

La varicelle:

Les premiers symptômes ne sont pas toujours caractéristiques. C'est pourquoi on dit que la période d'incubation est silencieuse (environ 14 jours). Seule la période d'état est significative avec l'apparition de l'exanthème c'est-à-dire les vésicules transparentes partout sur le corps qui se dessèchent et forment des croûtes. Ces lésions démangent. Le malade est contagieux pendant la période allant de 1 à 5 jours avant l'apparition des boutons jusqu'à l'assèchement de ces derniers soit 5 à 7 jours. C'est pourquoi la varicelle n'est pas une raison d'éviction à l'école et en collectivité. Toutefois cette maladie peut avoir de graves conséquences sur certaines personnes entre autres les femmes enceintes et les per-



sonnes immunodéprimées d'où l'importance de communiquer en cas de maladie.

Attention: Ne pas donner d'anti-inflammatoire

La rougeole :

La phase d'invasion dure environ quatre jours ou l'enfant présente différents symptômes. La fièvre est élevée, le nez coule, la toux et les yeux rouges voir larmoyants sont également caractéristiques. Pendant cette période l'enfant est contagieux et cela jusqu'à 4 jours après le début de l'éruption. Cette dernière se caractérise par l'apparition progressive de petites plaques rouges plus ou moins en relief et cela dans un premier temps sur le visage et derrière les oreilles avant de s'étendre sur l'ensemble du corps. La rougeole peut nécessiter l'éviction de l'enfant notamment en cas de présence de femmes enceintes. La rougeole de part les signes associés (toux, fièvre, fatigue) demande une période de repos pouvant aller jusqu'à dix jours.



Source : le guide pratique de l'assurance maladie: collectivités de jeunes enfants et maladies infectieuses

SOMMAIRE

Page 1

L'info de Sophie
L'info santé : les maladies infantiles éruptives

Page 2

L'info éducative : lire avec les tout-petits

Page 3

L'info législative : prêt à taux 0- la prime à l'installation- la charte pour un bon accueil

Page 4

L'info ludique
Petit retour sur les animations

Page 5 - 6

Le planning des animations

Si on parlait



La pile de Sophie



On ne force pas la curiosité, on l'éveille.

Daniel Pennac, *Comme un roman*, 1992 écrivain.

Quelques livres sur ce thème:

Pour les adultes:

Les livres, c'est bon pour les bébés, Marie BONNAFE – ed. Calman-Levy
Lire des livres à des bébés – Dominique RATEAU – Ed. Erès.

Pour les enfants:

Les imagiers:

Des couleurs et des choses, T. HOBAN, Ecole des loisirs.

Les comptines

La collection Pirouette éd. Didier jeunesse.

La découverte du monde:

Sur le chantier, B. Barton, Ecole des loisirs

La chenille qui fait des trous, E. Crale, éd. Mijade.

...lire aux tout-petits.

Pourquoi lire aux tout-petits?

Les tout petits aiment qu'on leur parle, ils aiment le langage des récits qui invitent aux voyages. Ils ont besoin de **jeux imaginaires pour accéder au langage**. Ils ont besoin de la littérature pour se construire.

Les livres permettent d'entrer directement en relation avec l'enfant. Ils créent du rire, des émotions... La relation de

l'enfant au livre passe **par la médiation de l'adulte**. C'est ainsi que l'enfant va découvrir que le livre a un sens, qu'il est porteur d'histoires, porteur de paroles et qu'il pourra le retrouver à sa guise, permanent, **rassurant**. Au delà du rituel d'endormissement du soir, le livre joue un rôle important dans la vie de l'enfant qui a besoin de ces paroles ritualisées, de ces histoires pour **se créer des repères, un espace de sécurité qui lui est propre**.

Comment faire?

C'est en commençant à lire avec lui et pour lui que l'adulte peut donner à l'enfant **l'envie de se plonger dans l'univers de la lecture**. Le plaisir de lire commence sans doute par le plaisir d'avoir eu des **histoires à entendre**, d'avoir écouté des aventures, d'avoir pu partager un temps, hors du temps et des contraintes du quotidien. Seul, l'enfant est libre de relire le même livre, de le



commencer par la fin, de s'appropriier une certaine histoire sur laquelle il pourra alors **projeter ses affects, s'identifier au personnage, juste quand il en ressent le besoin**. Besoin de s'évader, de se retrouver avec les images. Il peut tout autant avoir besoin d'être accompagné de l'adulte et de le solliciter dans **une relation privilégiée**.

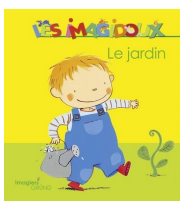
A partir de quel âge?

On n'est jamais trop petit pour s'intéresser aux histoires. Si le bébé n'en comprend bien évidemment pas le sens, il entend parfaitement le ton et la modulation de la voix, il capte le regard de l'adulte, son sourire, son intonation, sa présence. **Le livre s'adresse à tous les sens**. L'enfant a besoin de le toucher, le respirer, l'observer, le goûter. **Il dévore l'histoire à la lettre!** Accompagnez-le dans la dé-

couverte des différentes formes de livres existants. Pour les tout-petits vraiment très gourmands, il existe des livres cartonnés ou en tissu. Pour les plus grands, il suffit simplement de leur expliquer que le livre doit être manipulé avec soin. Un accident de déchirure peut se produire, n'hésitez pas alors à réparer le livre en présence de l'enfant, et pourquoi pas, le faire participer s'il le peut.

Et s'il ne semble pas attentif?

Bien souvent les tout-petits sont **naturellement en mouvement**: ils peuvent s'éloigner, jouer pendant la lecture et revenir de temps en temps pour jeter un coup d'œil au livre et à l'illustration: **c'est leur façon d'écouter, de capter en mouvement** ce qu'ils ont envie de prendre, ainsi de s'approprier le récit.



Lire c'est le plaisir d'être ensemble, accompagné du livre et l'adulte qui l'ouvre. C'est le plaisir de l'oralité, des sons, introduction aux contes et à la poésie. Les mots résonnent, simples et doux...



FORMATION

Passer le permis, ou le CAP Petite Enfance par la validation des acquis d'expérience vous intéresse...

Le RAM peut vous aider dans le cadre de votre droit individuel de formation. Différentes démarches sont à accomplir avec l'un de vos employeurs.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du RAM si l'un de ces projets vous intéresse.

En effet, la constitution d'un groupe d'assistantes maternelles pour l'une et/ou l'autre des formations permettrait de délocaliser les regroupements sur le territoire.

APPEL A PROJETS

A la recherche de nouveaux talents !

Si vous possédez un talent (musique, activités manuelles...) et que vous souhaitez le partager lors de prochaines animations, contactez l'animatrice.

Un nom pour le RAM pour la rentrée

Le RAM est à la recherche d'un nom. Faites preuve d'imagination, de création et donnez vos idées à l'animatrice lors de ces animations et permanences. Peut-être que votre proposition sera retenue...

L'info législative

Décret d'application du prêts à taux zéro pour les assistantes maternelles

Le décret fixant les conditions de délivrance du prêt à taux zéro destiné aux assistantes maternelles est paru au journal officiel du 11 juin 2010. Ce prêt a pour objectif de diminuer les obstacles à l'installation dans la profession. Le prêt peut être accordé par les Caisses d'allocations familiales aux assistantes maternelles, qu'elles soient propriétaires ou locataires. Il doit être destiné à permettre l'exécution de travaux visant à améliorer l'accueil, la santé ou la sécurité des enfants

gardés au domicile de l'assistante maternelle ou à faciliter l'obtention, le renouvellement ou l'extension de leur agrément.

Plafonné à 80% des dépenses effectuées, le montant total du prêt ne peut excéder 10000 euros par assistante maternelle. Il est remboursable sans intérêt en 120 mensualités au maximum exigibles à compter du sixième mois qui suit l'attribution. En cas de déménagement volontaire, d'arrêt d'activité, de non délivrance ou de retrait définitif de l'agrément, les sommes restant dues deviennent exigibles.

La prime à l'installation

Dans l'objectif de renforcer l'attractivité du métier, une prime à l'installation des assistantes maternelles d'un montant de 300 euros maximum pourra être accordée aux assistantes maternelles nouvellement agréées. La demande doit être formulée dans un délai de 1 an à compter de la date d'agrément.

Cette prime sera accordée sous certaines conditions et en contrepartie d'un engagement de l'assistante maternelle avec la CAF.

Pour plus d'informations, contactez le relais.

Une charte pour un bon accueil.

Une charte pour un projet commun d'accueil entre parents et assistantes maternelles vient d'être rédigée par l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) et l'UFNAFAAM (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et d'Assistantes Maternelles). Ce document est un outil de dialogue et de réflexion entre parents et assistants maternels. Il aborde l'ensemble des aspects concrets de l'accueil de l'enfant, en termes d'engagements réciproques (relation et accueil de qualité, spécificité de l'accueil, relations professionnelles).

Cette charte est téléchargeable sur www.unaf.fr ou www.ufnafaam.fr.





RETOUR SUR LES ACTIVITES.....

Le crumble aux pommes

Préparation: 20 min
Cuisson: 30 min

Ingrédients:
5-6 pommes
100g de beurre mou
100g de sucre
150g de farine.



Préparation:
Préchauffer le four à 200° C

1. La préparation de la pâte:

Dans un saladier, mélanger le sucre et la farine. Puis ajouter le beurre en petits cubes et mélanger à la main de façon à former une pâte grumeleuse (comme du gros sable).

2. Les pommes:

Peler et découper les pommes en cubes grossiers, les répartir dans un moule beurré.

3. Le crumble:

Émietter la pâte au-dessus des pommes de façon à les recouvrir.

4. Au four!

Mettre au four pendant 30 minutes environ. Le crumble doit être doré.

Bon appétit !!!!



Atelier cuisine à Beaucamps le vieux



Jeux de logique à Hornoy le bourg



Atelier de pâques à Airaines



Atelier de pâques à Poix de Picardie



Fête de la musique avec la halte garderie itinérante



La chasse aux œufs avec les enfants de la crèche



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences téléphoniques : les lundis de 13h30 à 17h et les jeudis de 9h15 à 12h30
Permanences sur rendez-vous : les jeudis de 15h à 17h et les vendredis de 8h30 à 12h30.
Permanences sans rendez-vous au bureau du RAM : les mardis de 13h30 à 17h.

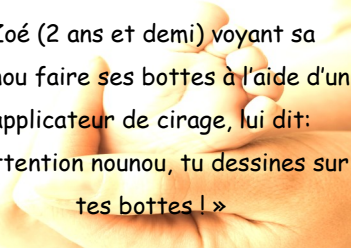
.....

Impasse des Fontaines
BP 70033
80290 Poix de Picardie
03-22-34-10-20
ram@ccsoa.fr
www.ccsoa.fr



Paroles d'enfants

Zoé (2 ans et demi) voyant sa nounou faire ses bottes à l'aide d'un applicateur de cirage, lui dit:
« Attention nounou, tu dessines sur tes bottes ! »



Planning des animations du mois de septembre 2011 sur inscription.

Lundi 12 septembre	Salle niquet à Beaucamps le Vieux 9h30 à 11h30	Faisons connaissance: Jeux libres
Mardi 13 septembre	Salle CAJ à Airaines 9h30 à 11h30	 Atelier musique avec la compagnie « Les cheveux de Bérénice » (nombre de places limitées) Inscription impérative
Mardi 20 septembre	Ram à Poix de Picardie 9h30 à 11h30	Faisons connaissance: Jeux libres
Jeudi 22 septembre	Salle polyvalente de Camps en Amiénois 9h30 à 11h30	
Lundi 26 septembre	Annexe de la salle polyvalente à Quevauvillers de 9h à 11h	
Mardi 27 septembre	Maison des jeunes à Hornoy le Bourg de 9h30 à 11h30	

Planning des animations du mois de octobre 2011 sur inscription.

Lundi 3 octobre	Salle niquet à Beaucamps le Vieux 9h30 à 11h30	Les animaux en peinture
Mardi 4 octobre	Salle CAJ à Airaines 9h30 à 11h30	
Lundi 10 octobre	Annexe de la salle polyvalente à Quevauvillers 9h à 11h	Atelier musique avec la compagnie « Les cheveux de Bérénice » (nombre de places limitées) Inscription impérative
Mardi 11 octobre	RAM de Poix de Picardie 9h30 à 11h30	
Jeudi 13 octobre	Salle polyvalente à Camps en Amiénois 9h30 à 11h30	Les animaux en peinture
Mardi 18 octobre	Maison des jeunes à Hornoy le Bourg 9h30 à 11h30	
Jeudi 20 octobre	Ram de Poix de Picardie 9h30 à 11h30	Semaine du goût: faisons crépiter nos papilles avec la crèche.




Nouveau: Les points rencontres: il s'agit de temps d'information sur des thèmes précis ou des temps d'échanges de votre pratique professionnelle. Durant ces échanges, un temps de libre sera proposé aux enfants. Les points rencontres seront menés par l'animatrice du RAM et parfois par un intervenant extérieur: c'est pourquoi **l'inscription est obligatoire.**

Planning des animations du mois de novembre 2011 sur inscription.

Lundi 7 novembre	Salle niquet à Beaucamps le Vieux de 9h30 à 11h30	<p>Manipulons la matière: n'oubliez pas vos tabliers</p> 
Mardi 8 novembre	Salle CAJ à Airaines de 9h30 à 11h30	
Mardi 15 novembre	RAM de Poix de Picardie de 9h30 à 11h30	
Jeudi 17 novembre	Salle polyvalente à Camps en Amiénois de 9h30 à 11h30	
Vendredi 18 novembre NOUVEAU	Centre Social CAF à Beaucamps le Vieux 10h à 11h	<p>Point rencontre: les accidents domestiques</p>
Lundi 21 novembre	Annexe de la salle polyvalente à Quevauvillers de 9h à 11h	<p>Manipulons la matière: n'oubliez pas vos tabliers</p>
Mardi 22 novembre	Maison des jeunes à Hornoy le Bourg 9h30 à 11h30	<p>Atelier musique avec la compagnie « Les cheveux de Bérénice » (nombre de places limitées) Inscription impérative</p> 

Planning des animations du mois de décembre 2011 sur inscription.

Vendredi 2 décembre NOUVEAU	Salle des nourrissons à Lignières- Châtelain de 10h à 11h	 <p>Point rencontre L'alimentation</p>
Lundi 5 décembre	Salle niquet à Beaucamps le Vieux de 9h30 à 11h30	<p>Préparons la venue du Père Noël</p> 
Mardi 6 décembre	Salle CAJ à Airaines de 9h30 à 11h30	
Lundi 12 décembre	Annexe de la salle polyvalente à Quevauvillers de 9h à 11h	
Mardi 13 décembre	RAM de Poix de Picardie de 9h30 à 11h30	
Vendredi 16 décembre	Maison des jeunes à Hornoy le Bourg à 16h30	<p>FÊTE DE NOËL Avec la compagnie Berlingot</p>